

4ème étape du VTT TOUR 2022
« La Roche Turpin »
Support des Championnats d'Ile de France
Dimanche 22 mai 2022 à FONTENAY LES BRIIS (91)
Organisée par l'AS Courson-Monteloup, le VC Draveil et le VC Villejust
avec le concours du Collectif d'Organisation du VTT Tour

Dossards, Parking	Parc de Soucy – 2-4 rue du Mont Louvet – 91640 Fontenay-les-Briis (un fléchage sera mis en place à partir du Carrefour de Bel Air à Fontenay-les-Briis)
Retrait des plaques	Ouverture des inscriptions/retrait des plaques à partir de 7h15. Clôture des inscriptions : 8h45
Départs	Route Forestière de Diane – Forêt de la Roche Turpin (à 1km du Parc de Soucy) Mise en grille : 9 heures. Départs décalés à partir de 9 h 15
Circuits	Circuit d'environ 8 km, Forêt Départementale de la Roche Turpin
Distances	4 tours (H. Espoirs, Séniors et Vétérans), 3 tours (Dames : Juniores, Séniors et Vétérans A ; Hommes : Juniors, Masters 1 et Masters 2 + Tandems) , 2 tours (Cadets G et F + Féminines Vétérans B) ou 1 tour (Minimes G et F) selon les âges
Observation	Pour plus de renseignements : ascm91.courson@gmail.com Ravitaillement à l'arrivée.
Quotas IDF	Quotas de qualification pour être podiumable au Championnat IDF : Quotas exigés : . 2 VTT 2022 (dont, au minimum, un VTT Adultes) . ou 3 VTT depuis mars 2020 (*) (dont, au minimum deux VTT Adultes).
Récompenses	La Chapelle du Parc de Soucy – 2-4 rue du Mont Louvet à Fontenay-les-Briis 15 catégories seront récompensées au terme de chacune des cinq étapes : gerbe et médaille aux premier(e)s de chaque catégorie, médaille aux 2èmes et 3èmes de chaque catégorie Remise des maillots roses « Voussert » de leaders
Catégories	Le VTT TOUR 2022 sera disputé aux points sur six étapes (dont une étape « Joker ») dans les catégories suivantes : Hommes : Minimes (2008-2009), Cadets (2006-2007), Juniors (2004-2005), Espoirs (2000-2003), Séniors (1983-1999), Vétérans (1973-1982), Masters 1 (1963-1972), Masters 2 (1962 et avant). Dames : Minimes, Cadettes, Juniores (id. que G.), Séniors (incluant les Espoirs : 1983-2003), Vétérans A (1973-1982) et Vétérans B (1972 et avant). Tandems (mixtes ou non)
Engagements	auprès de Valérie DUVAL-ARNOULD 18 Avenue Beethoven 91470 LIMOURS Tél. 06 81 24 52 40 E-Mail : ascm91.courson@gmail.com Chèques à l'ordre de l'ASCM Engagements à l'avance : Pour la FSGT : 9 euros pour les Minimes et Cadets, 11 euros pour les Juniors et adultes, 22 euros pour les tandems; UFOLEP, FFC, FF Tri, FFCT : ajouter deux euros aux tarifs FSGT (4€ pour les tandems) ; Non Licenciés : ajouter 4 euros aux tarifs FSGT (8€ pour les tandems). Majoration de 2 euros pour les engagements sur place (4€ pour les tandems) Attention : plaques attribuées en fonction du classement général du VTT Tour, après la troisième étape jusqu'au 19 mai midi , après réception du courrier. Au-delà de cette date, cet avantage sera perdu. Appels en fonction des classements généraux scratch établis au terme de la troisième étape
Inscriptions	Préciser impérativement : Nom, Prénom, date de naissance, club, fédération